



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

Fiche de poste 2019/09\_REP + DEDOUBLE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

**Réf. :** Courrier n° 13 529/MEJ/DGEE/DAPE du 18 mars 2019

N° de fiche poste : 2019/09_REP + DEDOUBLE	Poste : Enseignant en CP et/ou CE1 « dédoublé »
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	<p><i>Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années de l'école et en soutenant les élèves les plus fragiles, des postes supplémentaires sont créés à partir de la rentrée 2018 afin de dédoubler les classes de CP et/ou CE1 en REP+.</i></p> <p><i>L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est « 100% de réussite en CP » : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui.</i></p> <p>L'enseignant à temps complet est affecté dans le cadre d'un CP et/ou CE1 « dédoublé ». Il intervient soit dans un dispositif, soit dans le cadre d'une structure.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le CP et/ou CE1 « dédoublé » sera une structure quand une salle de classe peut accueillir un effectif allégé d'élèves (entre 12 et 15 élèves). L'enseignant sera alors seul dans sa classe, avec son effectif « allégé ».</li><li>- Le CP et/ou CE1 « dédoublé » sera un dispositif dans le cas où l'équipe pédagogique le privilégie, ou en l'absence de local.</li></ul> <p>Celui-ci sera alors complété avec un autre niveau d'enseignement et la classe fonctionnera en co-intervention (l'enseignant en CP et/ou CE1 « dédoublé » et un autre PE pour l'autre niveau).</p> <p>Avantage spécifique : indemnités REP +</p>
<b>Missions générales</b>	<p>Assurer l'enseignement dans le niveau de CP ou de CE1 « dédoublé », en prenant en compte l'hétérogénéité de ce public situé en REP+.</p> <p>Utiliser les outils d'évaluation construits par la circonscription pour mesurer les progrès et acquis des élèves.</p> <p>Construire des parcours personnalisés pour chacun des élèves au regard de leurs capacités et de leurs besoins.</p> <p>Assurer la mise en œuvre des actions intégrées au projet d'école.</p>
<b>Qualifications et Compétences requises</b>	<b>Pré-requis vivement souhaités :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une expérience professionnelle en éducation prioritaire.</li><li>▪ Une expérience en cycle 2.</li><li>▪ Une bonne connaissance du référentiel de l'éducation prioritaire de la Polynésie française est nécessaire</li></ul>

	<p><b>Une attention particulière sera portée sur les points suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître et appréhender les enjeux de l'éducation prioritaire.</li> <li>▪ Témoigner d'une capacité d'engagement pour concourir à la réussite de ce projet.</li> <li>▪ Avoir une solide expérience de l'enseignement de la langue française et une maîtrise de la didactique de la lecture.</li> <li>▪ Avoir des qualités relationnelles et connaissance des problématiques liées à ce public spécifique.</li> <li>▪ Avoir des capacités à travailler en équipe.</li> <li>▪ Avoir des capacités d'écoute et d'adaptation</li> </ul> <p><b>Compétences spécifiques appréciées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître les apports récents de la Recherche dans le domaine du « Lire-Écrire » de l'enseignement explicite, de la différenciation.</li> <li>▪ Intégrer dans sa pratique quotidienne le recours à l'équipement numérique de l'école (classe mobile, tablettes, ordinateurs portables,...)</li> </ul>
<p><b>Postes et rattachement administratif</b></p>	<p><b><u>Poste vacant :</u></b> -MANIHI : 1 CP/CE1 Dédoublé</p> <p><b><u>Postes susceptibles d'être vacants :</u></b> -FARAHEI NUI : 1 CP Dédoublée -PIAFAU : 2 CE1 Dédoublées -TEROMA : 1 CP Dédoublée -HAO (TE TAHUA O FARIKI) : 2 CE1 Dédoublées -MAKEMO (ARIKITAMIRO) : 1 CE1 Dédoublée -APATEA : 1 CP Dédoublée -TAHARUU : 2 CP Dédoublées -TIAMA'O : 2 CE1 Dédoublées</p>
<p><b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</b></p>	<p>&gt;Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN</li> <li>- Curriculum vitae.</li> </ul> <p>&gt;Le <b><u>dossier complet</u></b> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1<sup>er</sup> degré de la DGEE (par mail : <a href="mailto:brh1@education.pf">brh1@education.pf</a>).</p> <p>&gt;Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par skype.</p> <p>&gt; L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exposé des motivations du candidat ;</li> <li>- questionnement de la commission.</li> </ul> <p>La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la circonscription pédagogique : 1<sup>er</sup> avril 2019, 16h00</li> <li>- à la DGEE (Pôle PRH1) : 02 avril 2019, 16h00</li> </ul> <p><b><u>Date des entretiens</u> : à partir du 08 avril 2019</b></p> <p><b><u>Lieu</u> :</b> DGEE, site Tuterai Tane</p>

